

4.2.6 Commune de SAINT-MARDS

Plus Hautes Eaux Connues : Crue prise en compte : **décembre 1999**

Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 3

Date (s) : juin 1993, janvier 1995, décembre 1999

Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) : juillet 1974 (?), décembre 1993,

Crue de décembre 1999

Nombre de sinistrés :

- particuliers : 10 habitations (dt bâtiment, sous sols et annexes)
- artisans, commerçants : _
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : _
- agriculteurs (bâtiment, matériel, cheptel) : _

Surface / part du territoire communal inondée : 16 ha / 2.5 %

Le territoire communal de Saint-Mards s'étend de part et d'autre de la vallée de la Vienne. L'essentiel de l'habitat est regroupé sur le versant ouest de la vallée au carrefour entre les RD 76 et RD 23. Le principal thalweg secondaire se trouve sur le flanc est et est parcouru par la RD 76 dans sa partie basse. Il draine les plateaux de Socquentot et Belmesnil.

Sur cette commune, la crue de décembre 1999 est la plus importante jamais connue auparavant. L'état de catastrophe naturelle a été déclaré. La crue a provoqué l'inondation de 10 habitations en fond de vallée. Une voirie a été partiellement recouverte par les eaux. Les niveaux observés étaient environ 30 cm plus hauts que ceux de janvier 1995.

Lors de l'épisode orageux de juin 1993, la commune avait aussi été déclarée en état de catastrophe naturelle, mais l'ampleur de l'événement avait été moindre (niveau de l'eau de 30 à 50 cm plus bas).

Déroulement de la crue

La rivière a commencé à sortir de son lit à la fin de la nuit du 25 au 26 décembre. A 7h00, les débordements étaient généralisés et les niveaux ont atteint leur maximum vers 10h30 - 11h00. Dès 12h00 - 13h00, l'eau commencé à baisser et dans l'après-midi l'eau était repartie.

A l'amont de la commune, la rivière est perchée par rapport au fond de vallée et il semble que les premiers débordements soient apparus dans ce secteur. Les trois secteurs sinistrés se trouvent au niveau de trois rétrécissements du lit majeur où se situent les trois ponts de la commune. Les abords du pont sur la R.D. 76, au centre de la commune, était le secteur le plus touché (5 habitations).

Impacts des inondations

En décembre 1999, 10 habitations ont été inondées.

L'habitation la plus à l'amont a été la plus sévèrement sinistrée. L'intérieur de la maison a été submergé par 1 m d'eau environ. Le chemin d'accès et la cour de la propriété étaient recouverts par 1,20 m d'eau, et l'habitation était donc isolée. Depuis 25 ans, l'événement de décembre 1999 a constitué la troisième inondation (la première étant juin 1993, et la seconde janvier 1995).

Plus à l'aval, le secteur aux abords du pont sur la R.D. 76 a compté 6 habitations sinistrées, et inondées par 10 à 80 cm d'eau. Les habitations touchées se trouvent sur les deux rives de la rivière, en amont et en aval de la R.D. 76.

En rive droite, un vallon sec parcouru par la R.D. 76 draine les eaux du plateau et lors des événements, a participé à l'inondation du quartier.

L'une des habitations les plus touchées (70 cm en décembre 1999), placée au débouché du thalweg, avait également été inondée en juin, décembre 1993 (une dizaine de centimètres) et en janvier 1995) (40 cm).

La R.D. 76 était submergée par les eaux au niveau du pont. La voie communale longeant la rivière était submergée par plus de 1 m d'eau en son point bas, et donc impraticable.

Sur la rive opposée, 3 autres habitations ont été sinistrées ; celles à l'amont de la RD 76 plus sévèrement (80 cm dans l'une).

Plus à l'aval, au hameau du Quesnay, 1 bungalows a été touché (40 à 50 cm d'eau). A ce lieu-dit, l'important vallon sec du Quesnay constitue un axe de ruissellement important qui a été également actif lors de l'épisode.

Les herbages du fond de vallée étaient généralement recouverts par moins de 50 à 100 cm d'eau.